

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 03 août 2020 à 18 heures 00

Salle du Conseil Municipal

	PRÉSENT E S	ABSENT E S	ABSENT E S EXCUSÉ E S
CAILLOT Charles	x		
ENOCQ Julien	x		
LAPRAYE Pierre	x		
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNÉ Pierre	x		
SANCHO Elizabeth	x		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil Municipal du 08 juillet 2020, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h05.

ORDRE DU JOUR

- **Vote des taux des taxes foncières bâti et non bâti**
- **Adhésion SYDEEL66**
- **Commission communale des impôts directs**
- **Répartition des responsabilités au sein du village : Voirie, eau, assainissement, télévision, électricité, espaces verts, gîtes, suivi des travaux.**
- **Priorité des projets pour l'année en cours.**
- **Projet de démocratie participative.**
- **Chantier de l'église : état des lieux.**
- **Gîtes communaux : choix du site internet et contrat d'entretien.**
- **Eclairage public : Audit.**
- **Vote d'une subvention au comité d'animation.**
- **Site internet de la mairie et bulletin municipal.**
- **Questions diverses.**

Le quorum est atteint.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance Monsieur ENOCQ Julien, il fait signer le bulletin de présence.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h15.

1. Vote des taux des taxes foncières bâti et non bâti

La majorité du conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes foncières bâti et non bâti pour 2020. Ils restent donc inchangés.

Vote : 6 pour – 1 abstention

Monsieur Pierre RÉGNÉ et Madame Elizabeth SANCHO proposent la création d'une commission communale des impôts.

2. Adhésion SYDEEL66

L'ensemble du conseil municipal décide de signer la convention avec le SYDEEL66.

Vote à l'unanimité.

3. Commission communale des impôts directs

L'ensemble du conseil municipal désigne 24 membres parmi les administrés de la commune pour la Commission Communale des Impôts Directs et approuve la délibération à l'unanimité.

4. Répartition des responsabilités au sein du village : voirie, eau, assainissement, télévision, électricité, espaces verts, gîtes, suivi des travaux

Le conseil municipal décide que le maire et le 1^{er} adjoint sont responsables de l'ensemble des domaines.

Toutefois, les membres décident de se répartir les responsabilités de la façon suivante :

- Télévision : Elizabeth
- Gîtes : Julien
- Travaux : Wolfgang, Pierre RÉGNÉ, Christophe
- Électricité : Wolfgang
- Espace vert : Elizabeth, Pierre RÉGNÉ

5. Priorité des projets pour l'année en cours

Depuis plusieurs mois on a constaté une fuite au Château d'Eau.

Le Maire a repris contact avec la Communauté de Communes et attend leur intervention.

Le CAT va intervenir sur la commune pour les travaux d'entretien et la commune envisage d'étudier la possibilité d'embaucher un employé municipal pour les prochaines années.

Le tractopelle su SIVM va venir entretenir les chemins de la commune fin septembre et nous attendons le planning pour le chantier école.

6. Projet de démocratie participative

Le Maire explique que les communes de TORDERES et LUC SUR AUDE fonctionnent en démocratie participative et souhaite rencontrer les maires de ces communes afin de pouvoir discuter et s'inspirer de leur fonctionnement.

L'ensemble du conseil décide d'étudier le projet de création d'une commission de démocratie participative.

7. Chantier de l'église : état des lieux

La peinture de l'Église se dégrade et l'ensemble du conseil décide de recontacter le peintre pour qu'il vienne constater les dégâts.
Nous le recontacterons en septembre.

8. Gîtes communaux : choix du site internet et contrat d'entretien

Le Maire propose à l'ensemble des conseillers de mettre les gîtes de la commune en gérance sur un site internet comme BOOKING ou AIRBNB.
Le conseil municipal décide de se laisser du temps pour étudier les deux propositions et donnera son choix définitif au prochain conseil.

Pour l'entretien des gîtes, l'ensemble du conseil décide de renouveler le contrat saisonnier de Monsieur Alan WIDDOWSON comme celui de 2019.

9. Eclairage public : Audit

Les membres du conseil souhaiteraient faire intervenir le SYDEEL66 pour un audit sur l'éclairage public en vue d'organiser un référendum pour l'éclairage de la commune la nuit.

10. Vote d'une subvention au comité d'animation

L'ensemble du conseil municipal décide de reporter le vote au prochain conseil.

11. Site internet de la mairie et bulletin municipal

Le conseil municipal souhaite refaire le site de la commune et décide de contacter un professionnel. Monsieur LAPRAYE et Monsieur ENOCQ s'occuperont ensuite de le mettre à jour.
En ce qui concerne le bulletin municipal, aucune décision n'a été prise ce jour.

12. Questions diverses

Le conseil municipal souhaite étudier la possibilité de louer le gîte « mairie » à l'année.

Prochainement, des cendriers seront installés dans les espaces publics extérieurs.

La date du prochain conseil est fixée au lundi 07 septembre à 19h00.

L'Ordre du jour étant épuisé, la fin du Conseil Municipal a été actée à 21h35 heures.